RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 28381
Numéro SIREN : 337 779 409
Nom ou dénomination : S O F I M A S

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2024 sous le numéro de dépôt 9284

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DÉPOT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 24 AVR. 2024
SOUS LE N° 9284

SOFIMAS
Société par actions simplifiée au capital de 648 000 €
Siège social : 54 Avenue de Normandie, 94517 RUNGIS
337 779 409 RCS CRÉTEIL

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 AOÛT 2023

Certifiés conformes

Le Président

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	116 640	21 573	95 067	50 308	44 759	88.97
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	500		500	500		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 324	3 324				
	Autres immobilisations corporelles	37 278	24 589	12 689	9 503	3 186	33.53
	Immobilisations en cours				60 541	60 541-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 264 008		3 264 008	3 232 979	31 029	0.96
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	30 060		30 060	30 060		
	Total II	3 451 810	49 485	3 402 325	3 383 892	18 433	0.54
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	647 735		647 735	651 817	4 082-	0.63-
	Autres créances	107 142		107 142	141 476	34 334-	24.27-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	63 469		63 469	323 717	260 248-	80.39-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	38 416		38 416	63 488	25 072-	39.49-
	Total III	856 761		856 761	1 180 497	323 736-	27.42-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 308 572	49 485	4 259 086	4 564 389	305 303-	6.69-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/08/2023 12	Exercice N-1 31/08/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 648 000)	648 000	648 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	64 800	64 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 383 624	1 222 665	160 959	13.16
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	348 429	160 959	187 470	116.47
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	27 106	27 106		
	Total I	2 471 960	2 123 531	348 429	16.41
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 216 041	1 679 761	463 720-	27.61-
	Concours bancaires courants	76	96	20-	20.55-
	Emprunts et dettes financières diverses	163 516	179 915	16 400-	9.12-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 290	67 614	29 676	43.89
	Dettes fiscales et sociales	252 767	210 039	42 728	20.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	35 274	283 723	248 449-	87.57-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	22 163	19 711	2 451	12.44
	Total IV	1 787 127	2 440 859	653 732-	26.78-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 259 086	4 564 389	305 303-	6.69-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 122 853	1 225 560		

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/08/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 288 733	50 769	1 339 502	1 364 005	24 503-	1.80-
Chiffre d'affaires NET	1 288 733	50 769	1 339 502	1 364 005	24 503-	1.80-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			29 333	8 000	21 333	266.66
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				12 851	12 851-	100.00-
Autres produits			101 516	103 997	2 481-	2.39-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 470 351	1 488 853	18 502-	1.24-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			72 730	112 059	39 329-	35.10-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			113 982	99 454	14 528	14.61
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			410 080	349 980	60 100	17.17
Impôts, taxes et versements assimilés			16 029	17 149	1 120-	6.53-
Salaires et traitements			547 518	504 513	43 006	8.52
Charges sociales			214 916	214 379	537	0.25
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 985	5 473	22 512	411.32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			25	25		
Total des Charges d'exploitation (II)			1 403 266	1 303 032	100 234	7.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			67 085	185 821	118 736-	63.90-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 404
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs 305

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2023 12	Exercice N-1 31/08/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	296 638		296 638	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	393	143	250	174.80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	297 031	143	296 888	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	16 943	19 844	2 901-	14.62-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	16 943	19 844	2 901-	14.62-
2. Résultat financier (V-VI)	280 088	19 701-	299 789	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	347 173	166 120	181 053	108.99
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 450	6	2 444	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 450	6	2 444	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 394	153	2 241	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		527	527-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		4 488	4 488-	100.00-
Total VIII	2 394	5 168	2 774-	53.67-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	56	5 162-	5 217	101.08
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 200-		1 200-	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 769 832	1 489 002	280 829	18.86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 421 403	1 328 044	93 359	7.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	348 429	160 959	187 470	116.47

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 259 086.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 339 502.43 Euros et dégageant un bénéfice de 348 429.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Néant

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant.

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composants sont appliquées depuis l'exercice 2006.

Informations générales complémentaires

Nous vous rappelons que notre société avait consenti à sa filiale MASSE MARCHE DES CHEFS :
- au 31/08/2010 un abandon de compte courant de 32 000 euros
- au 31/08/2011 un abandon de compte courant de 40 000 euros

Ces abandons étaient assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Compte tenu de la situation de la société, nous avons comptabilisé la somme de 18 000 euros au titre du retour à meilleure fortune au 31/08/2015.

Au 31/08/2016 les conditions de retour à meilleure fortune ayant encore été remplies, nous avons comptabilisé la somme de 32 400 euros au titre du retour à meilleure fortune.

Au 31/08/2017 les conditions de retour à meilleure fortune ayant encore été remplies, nous avons comptabilisé la somme de 10 800 euros au titre du retour à meilleure fortune.

Au 31/08/2018 les conditions de retour à meilleure fortune ayant encore été remplies, nous avons comptabilisé la somme de 10 800 euros au titre du retour à meilleure fortune.

Au 31/08/2018 l'abandon de compte courant est soldé.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	50 808		66 332
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 324		
Installations générales agencements aménagements divers	4 542		1 479
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 590		8 120
Immobilisations corporelles en cours	60 541		
TOTAL	93 997		9 598
Autres participations	3 232 979		31 029
Prêts, autres immobilisations financières	30 060		
TOTAL	3 263 039		31 029
TOTAL GENERAL	3 407 844		106 959

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			117 140	117 140
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 324	3 324
Installations générales agencements aménagements divers			6 021	6 021
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 452	31 258	31 258
Immobilisations corporelles en cours		60 541		
TOTAL		62 993	40 602	40 602
Autres participations			3 264 008	3 264 008
Prêts, autres immobilisations financières			30 060	30 060
TOTAL			3 294 068	3 294 068
TOTAL GENERAL		62 993	3 451 810	3 451 810

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		21 573		21 573
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 324			3 324
Installations générales agencements aménagements divers	4 542	130		4 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 087	6 282	2 452	19 917
TOTAL	23 953	6 412	2 452	27 913
TOTAL GENERAL	23 953	27 985	2 452	49 485

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	21 573				
Instal.générales agenc.aménag.divers	130				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 566	716			
TOTAL	5 696	716			
TOTAL GENERAL	27 269	716			

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	27 106				27 106
TOTAL	27 106				27 106
TOTAL GENERAL	27 106				27 106

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30 060		30 060
Autres créances clients	647 735	647 735	
Impôts sur les bénéfices	1 200	1 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	64 708	64 708	
Groupe et associés	39 250	39 250	
Débiteurs divers	1 984	1 984	
Charges constatées d'avance	38 416	38 416	
TOTAL	823 353	793 293	30 060

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	818	818		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 215 299	551 026	664 273	
Fournisseurs et comptes rattachés	97 290	97 290		
Personnel et comptes rattachés	52 562	52 562		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 511	58 511		
Taxe sur la valeur ajoutée	134 250	134 250		
Autres impôts taxes et assimilés	7 444	7 444		
Groupe et associés	163 516	163 516		
Autres dettes	35 274	35 274		
Produits constatés d'avance	22 163	22 163		
TOTAL	1 787 126	1 122 853	664 273	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	463 232			

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	360.0000	1 800			1 800

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et drits similaire	linéaire	3 ans
Logiciels	linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	linéaire	5 ans
Matériel de bureau et info.	linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.
Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition des titres de participation de la SAS CDV FINANCES ont été intégrés dans les valeurs immobilisées et fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Néant

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Néant

Opérations à long terme

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Néant

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	331 047
Autres créances	1 869
Total	332 915

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	818
Emprunts et dettes financières diverses	898
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 474
Dettes fiscales et sociales	67 426
Autres dettes	35 274
Total	108 890

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	38 416
Total	38 416
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	22 163
Total	22 163

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	4
Total	7

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 470 000
Nantissement 711 actions Masse Rungis,et 1796 actions Masse Lyon (bénéficiaire : BNP ET SOCIETE GENERALE)	1 200 000	
GARANTIE BPI 40% DU MONTANT EMPRUNT DE 600K€	240 000	
Caution solidaire 9750 euros en principal augmenté des intérêts au taux de 1,396% (bénéficiare : Bichon Lyon/BNP)	9 750	
Caution solidaire 9750 euros en principal augmenté des intérêts au taux de 1,396% (bénéficiare : Bichon Lyon/BNP)	20 250	
Total (1)		1 470 000
(1) Dont concernant les dirigeants		600 000

Assurance homme clé au profit de la SG.

Engagements reçus

Assurance Homme clé	600 000
GARANTIE BPI 40% DU MONTANT EMPRUNT DE 600K€	240 000
Total	840 000

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SAS SOFIMAS
94150 RUNGIS

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Le montant de l'engagement des départs en retraite pour l'ensemble du personnel au 31/08/2023 s'élève à 6 203 euros.
La société a déjà contracté une assurance "indemnité de fin de carrière" couvrant les départs en retraite pour l'ensemble des salariés.
Le montant comptabilisé en charge pour l'exercice s'élève à 5 000 euros.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS MASSE LYON	1 013 121	64.50	87 746
- 1 Rue des Vergers-Parc Limonest			
- 69560 LIMONEST Cedex			
- SAS MASSE NANTES	240 272	65.14	9 145
- 58 Boulevard Gustave Roch			
- 44200 NANTES			
- SAS MASSE	1 616 405	65.00	160 717
- 54 Avenue de Normandie - PLA 190			
- 94597 RUNGIS Cedex			
- SAS CDV FINANCES	1 204 357	100.00	167 522
- 56 Avenue de Normandie			
- 94597 RUNGIS Cedex			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS MASSE MARCHE DES CHEFS	489 528	39.96	57 796
- Rue du nouvel abattoir			
- 67200 STRASBOURG			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			
- Filiales non reprises en A			
- françaises	62 172	5	47 172

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél : 01.42.72.99.14

SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 648.000 €
Siège social : 54 Avenue de Normandie
94517 RUNGIS
RCS CRETEIL 337 779 409

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél : 01.42.72.99.14

Paris, le 8 janvier 2024

SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée
54 Avenue de Normandie
94517 RUNGIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2023

Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SOFIMAS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SOFIMAS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

C'est dans un contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner le processus d'estimation de la valeur des titres de participation inscrits à l'actif du bilan.

Nous avons vérifié les données significatives utilisées et la valeur estimée des sociétés MASSE site de RUNGIS, MASSE site de LYON, MASSE site de NANTES, MASSE LE MARCHE DES CHEFS site de STRASBOURG et CDV FINANCES, notamment au regard de la quote-part des capitaux propres détenus, afin de pouvoir corroborer la valeur des titres inscrits à l'actif du bilan de la société à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

26

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS
Le 8 janvier 2024

Pour BRC
Le Président
Bruno RONGIER
Commissaire aux Comptes



Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 648 000 €
Siège social : 54 avenue de Normandie, 94517 RUNGIS
337 779 409 RCS CRÉTEIL

* * * * *

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 FÉVRIER 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 348.429 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Frédéric MASSE